



Conseil économique et social

Distr. générale
3 janvier 2015

Original : français

Commission de la condition de la femme

Cinquante-neuvième session

9-20 mars 2015

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la session extraordinaire
de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes
en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement
et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par le Collectif des femmes africaines du Hainaut, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La présente déclaration n'est pas revue par les services d'édition.



L'autonomisation des femmes : opportunité et défi dans le programme pour l'après-2015

Il y a près de vingt ans, 189 pays ont adopté la Déclaration et le Programme d'action de Beijing, une feuille de route visionnaire pour les droits et l'autonomisation des femmes.

Les experts s'unissent pour accélérer la progression et mesurer les progrès accomplis de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015 afin de définir un nouveau cadre de développement international. Leurs rapports indiquent que, si la croissance économique a favorisé un recul rapide de l'extrême pauvreté en Chine, en Inde et dans d'autres régions d'Asie où vivent la majorité des pauvres, des avancées sont maigres en Afrique, où l'incidence de l'extrême pauvreté est la plus forte.

Parmi les améliorations observées de Beijing +20, on peut citer la parité aux postes électifs et la mise en œuvre de la convention sur l'élimination de toutes les formes de torture faites aux femmes dans plusieurs pays mais l'autonomisation économique reste à améliorer.

Les femmes jouent un rôle important dans le développement; pourtant, elles sont exclues dans les politiques de développement et surtout du système macroéconomique. Cette tendance montre à quel point il est nécessaire d'améliorer les politiques pour soutenir l'autonomisation des femmes africaines aussi bien dans le continent qu'à l'extérieur pour les femmes migrantes qui sont plus fragilisées par la migration.

L'autonomisation des femmes est en même temps une opportunité et un défi dans le programme pour l'après-2015 : face aux taux de croissance impressionnants en Afrique qui par ailleurs ne profite pas à la majorité de la population, dont essentiellement les femmes, ramenant ainsi à l'impératif d'industrialisation et l'inclusion des femmes dans ce processus. Cette croissance inclusive implique à la fois aux femmes de bénéficier des fruits de la croissance et de participer au processus à l'origine de la croissance. Concrétiser l'autonomisation des femmes revient à leur donner les moyens d'accéder à la macroéconomie par la promotion de la résilience socioéconomique, la vulgarisation et la diversification des sources de financement visant un développement économique et humain pérenne.